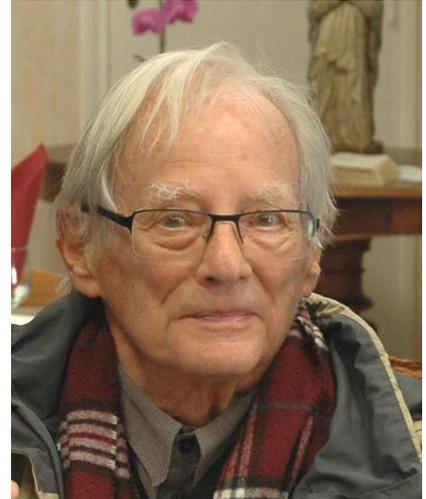


Pierre de Grauw et ses "Chemins de traverse"



Pierre de Grauw nous a quittés le 17 juillet 2016 à 95 ans.

Pierre était un sculpteur bien connu et avait été religieux augustin, Georgine est musicienne et a été bénédictine. Ils se sont mariés et vivaient ensemble depuis plus de 40 ans.

"Dieu maintenant" lui rend hommage sur son site :

www.dieumaintenant.com/hommageapierredegrauw.html

où d'ailleurs quelques-unes de ses sculptures sont aussi exposées :

www.dieumaintenant.com/expopierredegrauw.html.

En Belgique, c'est le monastère d'Ermeton qui a le privilège de détenir quelques-unes de ses oeuvres : lisez et vous comprendrez pourquoi...

Et allez voir les descriptions sur www.ermeton.be/pg.php?id_menu=49

On peut lire sur le site de "Dieumaintenant.com" le témoignage que

Pierre et Georgine ont écrit sur leur expérience de croyants : nous le reproduisons ici avec l'aimable autorisation de "Dieu maintenant".

*Pierre et Georgine de Grauw sont aussi les auteurs de deux beaux livres : *Chemins de traverse. Récit à deux voix*. Editions Karthala 2000, 320 pages, et *Les Arbres jaunes*. Editions Publibook, 2008. (P.C.)*

Un religieux marqué par la guerre

Nicodème : Pierre et Georgine, vous vivez ensemble depuis près de quarante ans et vous vous êtes mariés civilement en 1979. Pouvez-vous nous raconter l'un et l'autre votre histoire avant de vous connaître ?

Pierre : Je suis né en 1921, en Hollande, et j'ai vécu toute mon enfance et mon adolescence à Utrecht. Mes parents, catholiques classiques, étaient ouverts à l'innovation et à la recherche. J'ai fait mes études secondaires chez les Augustins où je suis ensuite entré comme novice puis comme religieux. Toute ma génération a été très marquée par la guerre de 39-40. Le danger, la mort étaient partout : nous étions tout près de la frontière allemande. J'étais interne chez les Augustins et nous passions de nombreuses nuits dans les caves. Plusieurs de mes camarades ont trouvé la mort, soit dans les rafles des nazis, soit dans les bombardements. Pendant la période de mon noviciat, les Allemands nous ont emmenés dans un « camp de punition »... en vérité un véritable camp de concentration. On nous accusait d'avoir voulu échapper au Service de Travail Obligatoire en nous faisant religieux. Le Père Maître a tenu à nous accompagner et il a fait l'impossible pour nous sortir de là.

Nous considérions tous ce supérieur comme le « religieux parfait » prêt à sacrifier sa vie pour nous. A la fin de la guerre, il me dit : « Après ce que nous avons vécu avec vous, je ne peux pas continuer à jouer du théâtre. Je demande mon changement. » J'ai pris alors brutalement conscience que cette guerre entre pays soi-disant chrétiens était pour lui le signe d'un immense échec et que, face à cela, les petites questions cléricales étaient dérisoires. La « civilisation chrétienne » avait produit ou laissé produire six millions de morts, l'extermination des homosexuels, des tziganes et des juifs. Nous étions très nombreux à penser que beaucoup de choses, dans la vie religieuse, étaient très secondaires et qu'il était impératif de repenser le christianisme. On ne pouvait pas continuer comme si rien ne s'était passé. Progressivement, un mouvement de recherche s'est constitué ; comme religieux et prêtre, j'y ai toujours pris une part active. C'est le premier aspect qui a marqué mon histoire, pour toute la vie.

Mais ce Père-Maître a marqué ma vie sur un second point. Lorsqu'après mon entrée au noviciat, il a appris que j'avais fait du modelage et de la peinture, il m'a demandé de faire revenir de chez mes parents ma boîte de peinture et mes outils. Il a mis ensuite une pièce à ma disposition comme atelier. Une initiative pareille était inconcevable à cette époque dans les autres ordres ou congrégations de religieux. Ce supérieur m'a même commandé deux sculptures : un « Saint-Augustin » et une « Vierge à l'Enfant » pour la chapelle. À partir de ce moment, je me suis trouvé engagé – d'une façon inconsciente peut-être – dans l'expression de la foi par la création artistique.

Une bénédictine marquée par Vatican II

Georgine : Je suis née en Suisse, en 1934, à Fribourg, dans une famille très catholique. J'ai reçu une éducation traditionnelle mais très intelligente. On lisait beaucoup dans ma famille. Nous avons comme principal ami un Bénédictin venu de Maredsous (près de Namur, en Belgique) pour fonder un monastère dans le canton de Fribourg ; un homme d'une grande intelligence et cultivé. Comme je faisais des études de piano au Conservatoire, je ne suivais plus intégralement les cours du lycée ; ce bénédictin, dès mon plus jeune âge, a guidé mes lectures. Il a toujours été présent aux premiers tournants de ma vie.

Quand ma sœur aînée est entrée chez les bénédictines, j'ai pensé : « Elle a raison ! Le sens de la vie est de ce côté-là. » À vingt ans je suis entrée à mon tour chez les bénédictines de Verneuil-sur-Avre (Normandie) où ma sœur m'avait précédée depuis sept ans. Je n'y étais pas malheureuse. Cependant, dans les années précédant le concile, la communauté a évolué dans le sens d'une fermeture et d'une suspicion de plus en plus grande vis-à-vis de toute recherche nouvelle en théologie et en exégèse. J'étouffais dans ce milieu et l'ami bénédictin de Fribourg m'a conseillé de demander à partir dans une autre communauté bénédictine, à Ermeton-sur-Biert, en Belgique. Après six années passées à Verneuil, j'ai vécu à Ermeton pendant huit ans. Le milieu y était beaucoup plus sain et surtout beaucoup plus ouvert. Je pouvais exploiter mes compétences en jouant du piano, de l'orgue et en participant au renouveau de la liturgie dans l'euphorie du Concile. Avec une autre religieuse qui connaissait l'hébreu et, bien sûr, le latin, nous avons composé l'office liturgique en français. Nous avons été la première communauté monastique féminine à le faire. Cela s'est su à Paris et le Centre National de Pastorale Liturgique m'a demandé de participer au groupe de travail mis en place pour la réforme de l'office des religieuses apostoliques.

Dans ce cadre, j'ai découvert la recherche de Boquen. Je me suis dit : « Nous avons les mêmes soucis d'ouverture et le même goût pour l'expression artistique et vocale ; il s'agit de libérer la vie monastique de coutumes antiques et désuètes ».

Bernard Besret aurait aimé fonder une communauté de femmes mais la lourdeur canonique était trop importante ! Ce fut pour moi, pendant quatre ans, une période éprouvante, où je comprenais que je ne trouverais pas dans mon monastère les moyens de réaliser ce que j'espérais. Un jour, Bernard Besret est venu me voir, me disant : « Il faut que tu en sortes ! »

À la recherche d'une vie nouvelle

Nicodème : Mais il n'était peut-être pas simple pour toi, après tant d'années de vie religieuse, d'en sortir...

Georgine : J'ai parlé à la Prieure qui était bien consciente de mon malaise. Elle m'a trouvé un point de chute provisoire chez les Sœurs de Sion à Paris. Tout en suivant pendant un an les cours de l'Institut Liturgique, puis travaillant avec intérêt chez les Jésuites de la rue de Sèvres pour la revue « Vie chrétienne », j'ai progressivement acquis mon indépendance. J'ai trouvé un poste de secrétaire de direction au « Studio SM », une maison éditant des disques et des chants religieux. Je gagnais ma vie ; j'étais indépendante. J'avais demandé mon « exclaustation » quelques mois après mon départ d'Ermeton en septembre 1969.

En réalité, dès le jour de ma profession solennelle, j'avais confusément conscience d'avoir fait fausse route. Pourtant la vie de communauté ne me pesait pas : je n'y ai vécu aucun conflit. La recherche liturgique, par ailleurs, me passionnait ; nos expériences dans ce domaine avaient été assez poussées.

Seule à Paris, j'avais décidé de ne plus fréquenter Boquen. Je me souvenais du conseil du Père Abbé de Maredsous : « Ne retourne pas dans ce qui ressemble au passé ». Lorsque Bernard Besret a voulu me retrouver, plus tard, j'avais consulté une psychanalyste avec laquelle j'étais restée un an et demi en psychothérapie. J'avais un travail professionnel devenu très intéressant, mais la solitude me pesait. Bernard m'a dit : « Tu devrais entrer en relation avec un groupe de réflexion ». Il m'a parlé du Prieur des Augustins de Bagneux : Pierre de



Grauw ! Celui-ci, dans le même esprit que Bernard Besret, recherchait, dans son Ordre, à repenser la vie religieuse en termes nouveaux.

Nicodème : Pierre, nous avons interrompu ton histoire juste après la guerre de 39-40. Sans entrer dans tous les détails, peux-tu nous dire les événements qui t'ont marqué jusqu'à ta rencontre avec Georgine ?

Pierre : Dans les années 60, le provincial et son conseil avaient organisé une conférence avec un sociologue. Celui-ci faisait apparaître le risque de voir, avant la fin du siècle, les effectifs religieux diminuer de moitié. Il fallait, selon lui, repenser la vie religieuse. Un mouvement était amorcé, malgré les réticences romaines. On remettait en cause l'entière soumission des religieux augustins aux décisions du Prieur. On envisageait que le religieux travaille pour gagner sa vie et entre dans le régime de Sécurité Sociale. Pourquoi, demandaient certains, ne pas introduire des couples dans une communauté religieuse ? Cette recherche m'intéressait vivement. J'avais alors cherché à rencontrer Bernard Besret dont j'avais entendu parler. Je m'interrogeais : « Comment penser la vie religieuse en notre temps ? »

J'avais été nommé Prieur de la communauté des Augustins de Bagnex dans les années 65-66. Le Concile m'intéressait et j'ai été très marqué lorsque le célibat ecclésiastique, en Hollande, fut contesté. Le Cardinal d'Utrecht, à l'époque, était allé à Rome pour que soit remise en question la discipline du célibat. Je prenais conscience qu'on nous avait présenté le célibat comme un absolu indissociable du sacerdoce – ce qu'il n'était pas – et qu'ainsi je risquais de passer à côté de réalités profondément humaines et spirituelles : amour humain, mariage, vie en couple.

Je décidai d'exposer cette problématique à un psychanalyste : « Personne ne peut répondre à votre place », me dit-il...et quand je lui ai demandé s'il était opportun que j'entre en psychanalyse, il m'a dit : « Lancez-vous dans la sculpture ! ». J'étais libéré ! Il ajouta : « N'ayez pas peur de la femme ! » Dans la conversation, il m'avait confié qu'il avait lui-même été moine.

Quelques mois après, je rencontrais Georgine ; j'en avais entendu parler à Boquen. Bernard Besret, un certain été, était venu la chercher à Paris pour la conduire en Bourgogne où j'étais en vacances avec les étudiants des Beaux-Arts. Nous avons sympathisé très vite. Nous nous sommes retrouvés plusieurs fois jusqu'au jour où nous nous sommes posé la question : « Que faire ensemble ? » Nous nous sommes dit : « Tentons de construire ce que nous pouvons ; nous verrons bien où nous mènera la vie ! » Je ne savais pas si je voulais me marier. Nous avons voyagé ensemble, suivi un cours d'initiation à la musique contemporaine... Georgine habitait dans un petit studio derrière Saint-Sulpice et je résidais à Bagnex. On se rencontrait chez elle ou chez moi.

Face aux réactions ecclésiastiques

Nicodème : Vous n'aviez pas encore pris la décision de vivre en couple ?

Georgine : Nous avons mis un certain temps avant de prendre cette décision. Quand nous avons considéré que notre relation était vraiment forte, j'en ai parlé à ma famille. Ma mère émit des réserves. Dans ma naïveté insondable, je me suis étonnée : « Mais vous n'êtes pas pour le mariage des prêtres ? » Elle m'a répondu : « Si ! Théoriquement ! Mais pas chez nous... » J'ai haussé les épaules sans me rendre compte de l'impact que pourraient avoir mes propos. Un de mes frères et surtout mon oncle, prieur des Chartreux de la Valsainte (en Suisse), a décidé d'intervenir. Sans rien m'en dire, il nous a dénoncés auprès du Cardinal Marty, Archevêque de Paris. Il l'a fait à plusieurs reprises jusqu'à ce que le Cardinal décide lui aussi d'intervenir.

Pierre : Nous avons été convoqués à l'Archevêché de Paris et accueillis par un chanoine, très bon. Il déclara que si la famille n'avait pas réagi nous aurions « pu continuer... » ! Il me conseilla de demander ma réduction à l'état laïc pour que nous puissions nous marier.

Mon successeur comme Prieur de Bagnex a cru bon de faire un témoignage dans le même sens. Il fallait « mériter » cette réduction à l'état laïc ! Mais des conditions étaient posées par Rome. Le formulaire – en latin – qu'on me proposait de signer disait que, jeté aux genoux du Saint Père, je demandais à être relevé de tous mes vœux religieux et renonçais à tout service d'Eglise. Non, ceci n'était pas possible pour moi ! Je ne voulais pas du tout renoncer à tout service d'Eglise. Je ne voyais pas pourquoi l'amour d'une femme m'empêcherait d'animer un groupe biblique, de catéchiser ou même de prêcher. Des diacres permanents mariés exercent cette fonction. Pourquoi – même si je ne pouvais plus présider l'Eucharistie – me serait-il interdit d'annoncer l'Evangile avec la compétence qui est la mienne ? J'ai écrit une lettre au Pape Paul VI, disant que je refusais



les termes de la réduction à l'état laïc. Et je suis demeuré prêtre. La congrégation des religieux a renvoyé le dossier aux supérieurs augustins avec la mention « Dossier inclassable ». Ma position n'était pas prévue par le Droit Canon !

Cette réaction et l'attitude de mes supérieurs (Évêque et Provincial Augustin) auraient dû m'acculer au silence total d'un simple « consommateur » dans l'Église. Je connais des prêtres qui ont été obligés de cacher leur passé pour pouvoir participer à la catéchèse dans leur paroisse. Je ne prétends pas faire la loi de l'Église à moi tout seul. Simplement, je crois que l'on pourrait traiter les prêtres qui se sont mariés comme des diacres permanents. L'erreur est de demander la « réduction à l'état laïc ». L'Église se prive de tant de compétences !

Le peuple chrétien pourrait parfois faire avancer les choses. Dans l'ensemble, il n'est pas assez revendicatif. Pour ma part, j'ai eu la chance d'avoir ma place à la Chapelle Saint-Bernard de Montparnasse. Pendant plus de quinze ans, j'y ai prêché tous les dimanches soir. Cette fonction diaconale était prise en charge dans le budget de la communauté.

Nicodème : Ton dossier a été traité « inclassable » quant à ta situation par rapport au presbytérat, mais qu'en était-il de ton engagement auprès des Augustins ?

Pierre : Le provincial – nous avons fait nos études ensemble – m'a suggéré, avant d'entreprendre les démarches nécessaires, de faire marche arrière. Si j'avais dit qu'avec Georgine nous vivions une simple relation d'amitié et que je n'envisageais pas de me marier, il aurait pu tout arranger. Il affirmait bien connaître les milieux du Vatican ; du moment qu'officiellement je demeurais célibataire, je pouvais faire ce que je voulais en privé, « la confession était faite pour cela ». J'ai refusé d'avoir une relation clandestine avec Georgine. À ce moment-là nous n'avions pourtant pas décidé de nous marier. Il m'a alors demandé de renoncer par écrit à appartenir à l'Ordre des Augustins ; il ne voulait pas avoir d'ennuis avec Rome. Je l'ai fait.

Des drames cachés

Georgine : Je n'aurais pas supporté de vivre une relation clandestine. Nous ne nous sommes jamais cachés. Si ce n'avait pas été possible, à coup sûr je quittais Pierre. Je le lui avais dit. Il le comprenait.

L'association qui regroupe les femmes de prêtres n'a jamais eu autant d'adhérents qu'en ce moment. Des hommes, des femmes vivent des relations dans le secret. De telles situations ne diminuent pas en nombre et l'Église ne veut pas le reconnaître. Que faire ?

Je crois qu'il faudrait que les femmes pensent à elles aussi. Il me semble qu'elles devraient davantage pousser leurs compagnons dans leurs retranchements et s'en séparer s'ils ne veulent pas d'une relation publique. C'est souvent la femme qui vit et assume la plus lourde part de cette situation ; l'homme continue la vie qu'il aime et qui, finalement lui convient bien. Je trouve que c'est assez égoïste de la part de certains prêtres.

Pierre : Que faire ? Je redis que le peuple chrétien devrait oser exiger le maintien des prêtres mariés dans leur ministère. Dans un documentaire télévisé nous avons vu un prêtre faire ses adieux à sa paroisse, sanglotant en annonçant son départ forcé à cause de son mariage. L'assemblée, au lieu d'applaudir, aurait dû exiger le maintien de ce prêtre dans la paroisse et dans son ministère.

J'ai connu un prêtre qui avait une relation avec une femme. Quand il est arrivé à l'âge de la retraite, elle s'est dit : « Je vais acheter un appartement près de là où il travaille, on pourra vivre ensemble. » Le moment venu, il se fait nommer ailleurs et progressivement se retire de leur relation. Elle tombe gravement malade : un cancer. Elle essaye de reprendre contact avec lui mais en vain. Il ne s'occupe pas plus d'elle que si elle n'avait jamais existé. Elle reste seule. C'est épouvantable. Ce n'est pas honnête. Des situations pareilles sont nombreuses.

Demeurer dans la foi

Nicodème : Il aurait été intéressant de détailler les responsabilités pastorales que tu as exercées à Bagneux. La Communauté de religieux augustins dont tu fus Prieur plusieurs années était responsable de la paroisse et du collège St-Gabriel. Tu t'y es donné à fond, dans l'enthousiasme, avec foi. C'est dans le cadre de ce Prieuré que tu avais ton atelier de sculpture ; tu as pu le garder même après ton départ de la communauté des Augustins. Peux-tu nous dire la place qu'avait la sculpture dans ta vie religieuse ?



Pierre : La sculpture ne m'a jamais lâché. Dès que j'avais un moment libre je me retirais dans mon atelier pour sculpter. Pas loin de chez nous, à Chatillon, on vendait des traverses de chemin de fer usées, pour presque rien : Job debout, exposé aujourd'hui à Pont-Scorff, date de cette époque.

Jacques Le Chevallier, maître-verrier à Fontenay-aux-Roses, est venu un jour, voir mes œuvres qu'il a appréciées. Un ami sculpteur, faisant partie du comité de sélection du Salon de la Jeune Sculpture m'a invité à participer régulièrement à la Biennale « Formes Humaines » qui se tenait dans les jardins du Musée Rodin à Paris. J'ai ainsi glissé du statut d'amateur à celui de professionnel, sans peut-être en être réellement conscient. À Bagneux où j'exerçais des tâches de vicaire, deux communautés se côtoyaient : la paroisse, d'un côté, la commune communiste, de l'autre, sans beaucoup de contact. En 1971, la ville organise une exposition de sculptures : j'y propose ma statue de Job et j'obtiens le 'Prix de sculpture de la Ville' de Bagneux. Cela m'a valu de faire partie du CA du Centre culturel et du Théâtre et de participer à un voyage en Arménie soviétique.

Je suis resté en contacts étroits avec la Ville, même et surtout après ma sortie de l'Ordre Augustinien, puisque je continuais à travailler dans mon atelier de Bagneux. Après le départ de la Communauté des Augustins, j'ai dû quitter cet atelier qui a été remis à la disposition de son propriétaire, l'Évêché de Nanterre. À cette occasion et à la demande de mes anciens élèves de l'atelier municipal de sculpture où j'ai enseigné pendant plus de dix ans, la Municipalité a organisé une réception en mon honneur. J'y ai pris la parole pour parler de la Bible et de Saint Augustin ! J'ai rappelé que notre amitié avait commencé autour de Job, « l'homme de douleurs » ! Je crois qu'il faut entendre par *spiritualité* ce qui traverse l'être humain et le dépasse. Cette conviction ne m'a jamais quitté.

La sculpture m'avait aidé, lorsque j'exerçais des activités pastorales, dans la mesure où mon atelier me permettait de recevoir et de nouer des relations avec beaucoup de personnes d'une manière plus libre et fraternelle qu'en communauté.

Nicodème : Une chose frappe vos amis : vous êtes demeurés croyants.

Pierre : Un jour, après ma rupture avec l'Ordre augustinien, le Prieur est venu dans mon atelier. Il était étonné que rien n'ait changé ; il est vrai que je continuais à faire des sculptures bibliques ! Je lui ai demandé : « Crois-tu que j'aie perdu la foi ? » Il a eu cette réaction étonnante : « Ce qui nous ennue n'est pas que vous vous soyez mariés mais que tu continues à vivre comme auparavant ! »

Georgine : Il aurait préféré que Pierre ne sculpte plus que des nus ou des motifs profanes ! Qu'on quitte les Augustins et qu'on présente un autre visage de la foi, cela les étonne.

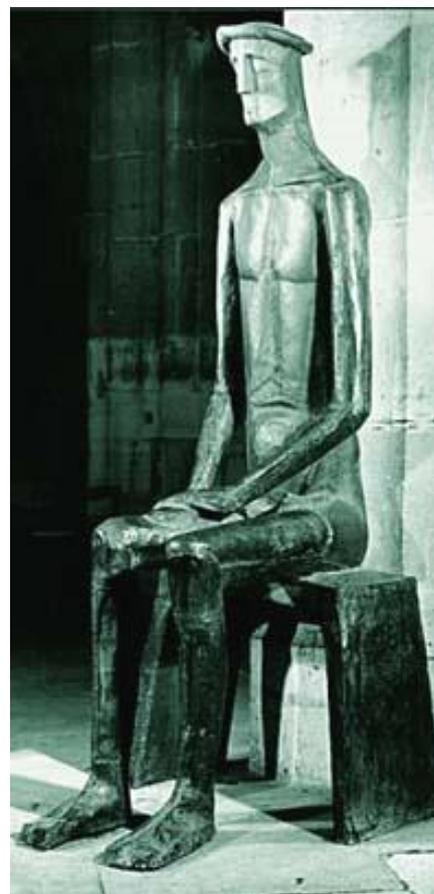
Nicodème : Comment l'Eglise reçoit-elle tes œuvres ?

Pierre : Mes œuvres ne sont pas des actes de foi mais plutôt une foi en actes, ce qui est autre chose. Je ne veux pas convertir. Pas de prosélytisme ! J'aime aider à réfléchir, c'est tout. Mon travail est reçu comme tel par beaucoup de personnes. Il est maintenant exposé définitivement à Pont-Scorff, en Bretagne (Morbihan), dans une ancienne mairie-école laïque. Alors, de l'Église et des évêques, que dire... ? Aujourd'hui, cette question nous paraît, d'une certaine façon, dépassée. La Bible est universelle. Et mes œuvres inspirées de la Bible s'adressent à toutes et tous. [...]

Nicodème : Ta situation devant l'Eglise est peut-être celle d'Abraham tel que tu l'as sculpté : il est nu ! Devant le mystère on demeure vulnérable !

Pierre et Georgine : Nu, mais —espérons-le !— libres et disponibles à tout ce que la vie nous donne encore à découvrir.

Georgine et Pierre DE GRAUW



Le Christ aux outrages, thème classique s'il en est de la sculpture traditionnelle, vu par Pierre De Grauw : à l'église de Saint-Merry aux Halles Beaubourg. Lire aussi à ce sujet la conférence de F. Bœspflug sur <http://saintmerry.org>